



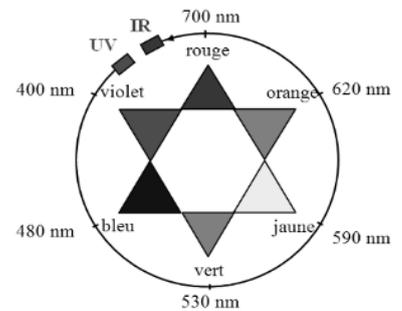
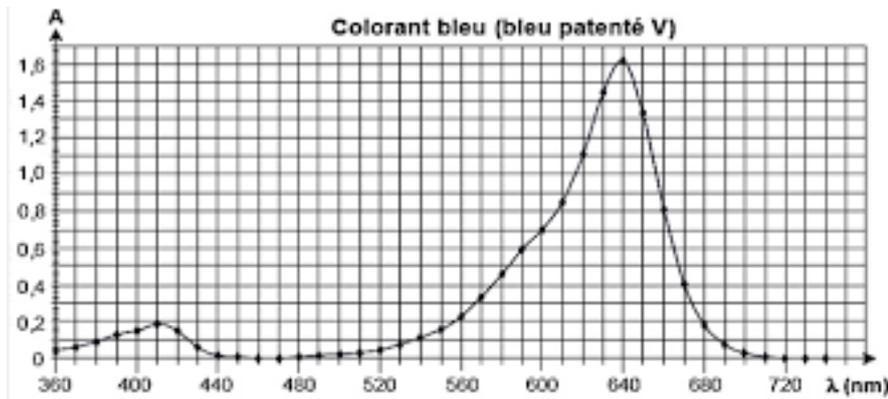
La DJA du bleu patenté est de 2,5 mg de produit absorbable par kg de masse corporelle et par jour.

Source : d'après le site : <http://www.efsa.europa.eu/>

Le but de cette première partie est de déterminer le nombre de verres de sirop de menthe que l'on peut boire sans dépasser la dose journalière admissible en bleu patenté V.

Données :

- masse molaire du bleu patenté : $560,7 \text{ g.mol}^{-1}$;
- spectre d'absorption d'une solution aqueuse de bleu patenté V et cercle chromatique :



Source : d'après le site : <http://sciences-physiques-et-chimiques-de-laboratoire.org/>

- 1.1. Nommer le groupe caractéristique – OH présent dans le bleu patenté.
- 1.2. Décrire et commenter le spectre d'absorption du bleu patenté.
- 1.3. On se propose de déterminer la valeur de la concentration en quantité de matière de bleu patenté dans un sirop de menthe à partir d'un dosage par étalonnage utilisant des mesures d'absorbance de solutions de concentrations connues.

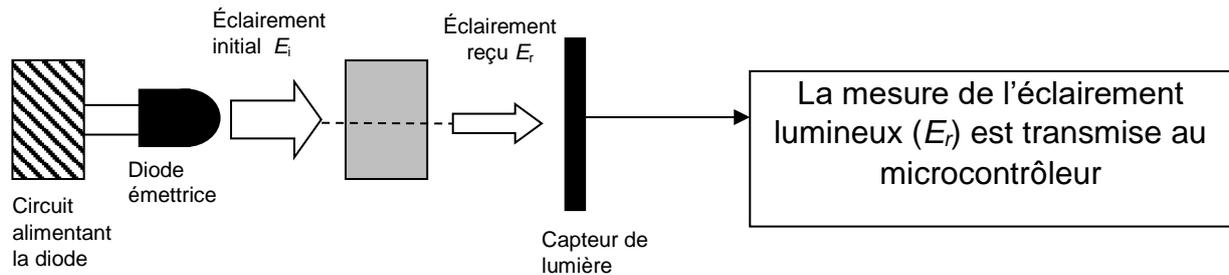
On réalise à partir d'une solution aqueuse mère de bleu patenté V (notée S_0) une échelle de teintes constituée de cinq solutions diluées S_1, S_2, S_3, S_4 et S_5 versées dans des cuves identiques.

Par ailleurs, on dilue dix fois le sirop de menthe et on note S la solution aqueuse obtenue à l'issue de cette dilution. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous :

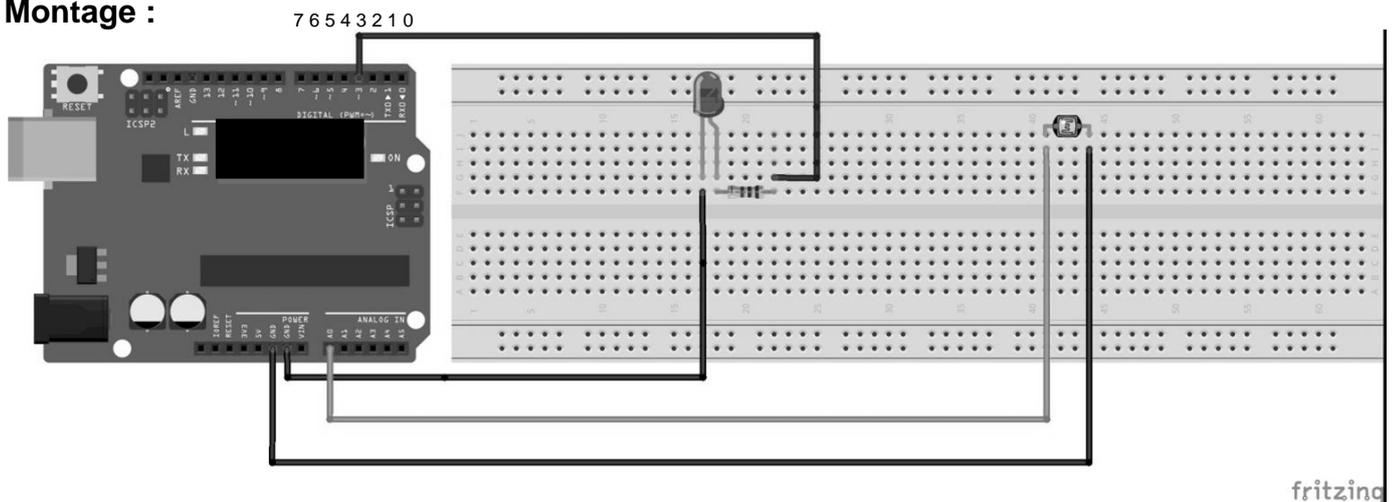
| Solution S_i | S_0 | S_1 | S_2 | S_3 | S_4 | S_5 | S |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Concentration en quantité de matière C (en $\mu\text{mol.L}^{-1}$) | 10 | 5,0 | 2,5 | 2,0 | 1,5 | 1,0 | |
| Absorbance A | 1,6 | 0,80 | 0,39 | 0,32 | 0,24 | 0,16 | 0,75 |



Schéma de principe :



Montage :



L'absorbance peut être définie par la relation : $A = -\log\left(\frac{E_r}{E_i}\right)$

Afin de négliger l'absorption de l'eau dans le domaine spectral d'étude, on considère que l'éclairement reçu dans le cas de la cuve témoin contenant uniquement de l'eau est égal à l'éclairement initial E_i et vaut 63,8 lx.

Données :

- La valeur de la célérité c de la lumière dans le vide est supposée connue ;
- constante de Planck : $h = 6,63 \times 10^{-34}$ J.s ;
- électron-volt : $1 \text{ eV} = 1,60 \times 10^{-19}$ J.

On dispose des diodes électroluminescentes monochromatiques suivantes :

- une DEL bleue émettant une radiation de longueur d'onde égale à 466 nm ;
- une DEL verte émettant une radiation de longueur d'onde égale à 525 nm ;
- une DEL jaune émettant une radiation de longueur d'onde égale à 589 nm ;
- une DEL orange émettant une radiation de longueur d'onde égale à 630 nm.



2.3.1. D'après le montage réalisé, dire si la LED a été déclarée sur la broche à laquelle elle est connectée. Si non, réécrire la ligne de code en la corrigeant.

2.3.2. Rédiger le commentaire à ajouter pour expliquer la ligne de code « `delay(300);` ».

2.4. L'éclairement reçu mesuré par le capteur de lumière est de 11,3 lx. Comparer la valeur de l'absorbance mesurée à l'aide de ce dispositif à celle mesurée dans la partie 1.

PARTIE B

Comparaison de deux appareils à fondue (10 points)

Des élèves souhaitent comparer deux appareils à fondue, l'un traditionnel utilisant comme source de chaleur un petit réchaud à alcool et l'autre fonctionnant à l'électricité.

Les données qui suivent représentent les résultats de leurs expériences et le fruit de quelques recherches documentaires.

Énergie thermique reçue par un système

L'énergie thermique E reçue par un système lorsque sa température passe d'une valeur initiale θ_{initiale} à une température finale θ_{finale} dépend de :

- sa masse m (kg) ;
- sa capacité thermique massique c ($\text{kJ} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{K}^{-1}$) ;
- sa variation de température $\theta_{\text{finale}} - \theta_{\text{initiale}}$ ($^{\circ}\text{C}$ ou K).

Elle s'écrit $E = m \cdot c \cdot (\theta_{\text{finale}} - \theta_{\text{initiale}})$.

La capacité thermique massique de l'eau vaut : $c_{\text{eau}} = 4,18 \text{ kJ} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{K}^{-1}$.

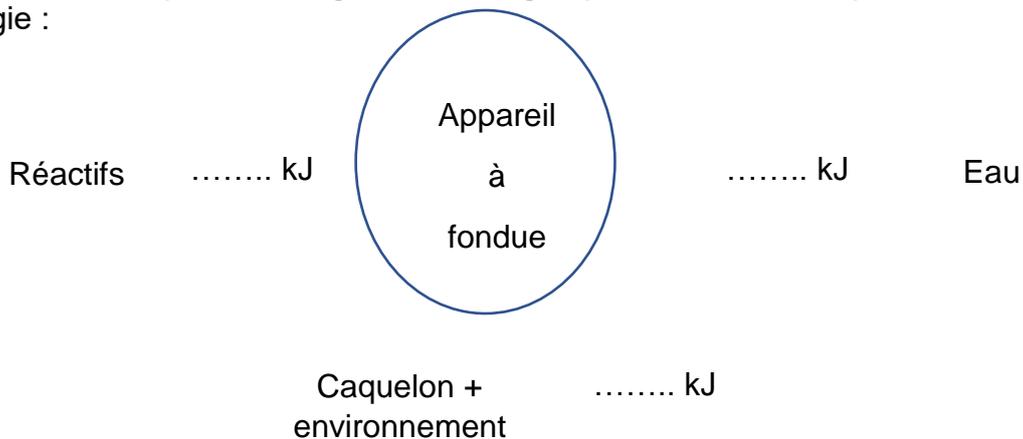
Partie 1. Étude de l'appareil à fondue utilisant le réchaud à alcool.

Le montage présenté ci-dessous est réalisé par le professeur. L'eau contenue dans le récipient, appelé caquelon, est chauffée à l'aide du réchaud dans lequel de l'éthanol a été enflammé à l'aide d'une allumette. Un thermomètre immergé dans l'eau permet de suivre l'évolution de la température de l'eau au cours du temps. À l'issue de l'expérience l'alcool a été entièrement brûlé.





- Déterminer la valeur de la quantité de matière $n_{\text{éthanol}}$ d'éthanol utilisée dans l'expérience.
- On admet que la valeur de l'énergie molaire de la réaction de combustion de l'éthanol est $E_{\text{combustion}} = -1,02 \cdot 10^3 \text{ kJ} \cdot \text{mol}^{-1}$. En déduire que la valeur de l'énergie thermique produite lors de la combustion de la totalité de l'éthanol est de $1,18 \cdot 10^2 \text{ kJ}$.
- Reproduire et compléter le diagramme énergétique suivant en indiquant les transferts d'énergie :



- Définir le rendement énergétique de cet appareil à fondue.
- Montrer que ce rendement énergétique est proche de 30 %.

Partie 2. Étude de l'appareil à fondue fonctionnant à l'électricité.

Caractéristiques de l'appareil à fondue :

- tension 230 V ~ 50 Hz / 60Hz ;
- puissance électrique consommée 900 W.

Cahier d'expérience

On chauffe 0,50 kg d'eau à l'aide d'un appareil à fondue électrique.

Pour élever la température de l'eau de 40 °C , il faut 1 min 55 s.

La capacité thermique massique de l'eau vaut : $c_{\text{eau}} = 4,18 \text{ kJ} \cdot \text{kg}^{-1} \cdot \text{K}^{-1}$.

- Montrer que le rendement énergétique de l'appareil à fondue électrique est d'environ 80 %.
- Proposer une hypothèse permettant d'expliquer les différences de rendement énergétique entre les deux appareils.